

COLLECTIF DE DÉFENSE DE L'HÔPITAL PUBLIC

syndicats CDMT, CGTM, CSTM, FO, UGTM, Syndicat Martiniquais des Praticiens Hospitaliers, Parlementaires, Maires, Elus des Collectivités.

NE LES LAISSONS PAS COULER L'HOPITAL PUBLIC EN MARTINIQUE

SI LOPITAL LA KOULÉ NOU KÉ KOULÉ EPI'Y

Qu'apporte l'hôpital public en Martinique ?

Tous les jours, à toute heure, lan nwit kon la jounen, l'Hôpital Public garantit à tous, que l'on soit riche ou pauvre, l'égal accès à des soins de qualité, à des spécialistes ou des examens spécialisés.

Notre société marquée par l'augmentation des maladies chroniques (Diabète ; Hypertension ; Cancer ; AVC ; santé mentale), le vieillissement de la population (4 fois plus vite qu'en France) et sa grande précarité, le déficit en médecins de ville (2 fois moins qu'en France), fait jouer un rôle majeur et unique aux Hôpitaux Martiniquais pour l'accès aux soins (70% pour l'hôpital public en Martinique contre 40% en France).

Pourquoi nos hôpitaux sont-ils menacés de faillite ?

Ils sont en crise car ils subissent de plein fouet la politique générale de l'Etat de réduction générale des dépenses publiques (RGPP), de privatisation des missions et d'industrialisation des pratiques. C'est cette même politique qui est appliquée de manière aveugle dans l'Education, la Justice et les services publics de manière générale. Celle là même qui a d'ailleurs échoué aux USA il y a 10 ans

Alors que sont soignés des personnes humaines, chacune unique dans son histoire et sa maladie, au sein des hôpitaux de Martinique, l'impact des mesures financières (Tarification à la production d'activité de soins T2A à 100% et la Réduction des dotations forfaitaires) qui nous sont appliquées font d'autant plus mal que :

- est en cours actuellement une réorganisation importante de l'offre de soins. (fusion des 3 hôpitaux Mangot-vulcin, Trinité, Fort de France)
- la distance et la vie chère génèrent un surcoût pour les frais de fonctionnement et d'investissement non réévalué depuis 6 ans (coefficient de surcoût géographique appliqué à l'hospitalisation et non aux consultations externes / compensation des crédits recherche et d'enseignement / soutien financier à la reconstruction du plateau technique de l'hôpital P. Zobda-Quitmann et du Centre Hospitalier de Trinité),

- Les réorganisations, découlant des déménagements inter-hospitaliers, génèrent des baisses de recettes (non paiement des salaires et des fournisseurs)
- la fongibilité des enveloppes financières du sanitaire et du secteur médicosocial en santé mentale, réduit l'impact de notre réponse aux besoins des plus démunis.

En quoi sommes-nous tous concernés ?

L'hôpital public est le premier employeur de Martinique et donc source de revenus, aussi bien pour des familles que pour des entreprises Martiniquaises.

Nous pouvons jouir, tous les jours, d'une bonne santé grâce aux progrès réalisés par l'engagement de nos équipes hospitalières.

Ce système de soins est en danger. Alors que l'Etat s'est engagé dans un **plan santé outremer** à rattraper certaines de nos inégalités, il les aggrave en faisant la sourde oreille à nos demandes et en refusant les mesures compensatoires promises par les différents représentants de l'Etat lors de leur passage en Martinique.

Depuis plus d'un an, des élus accompagnés de représentants des syndicats font le siège du ministère pour l'application du Plan santé outre-mer sans succès. Nos collectivités malgré leur investissement, n'ont pas vocation à remplacer l'Etat.

Le passage du ministre de la santé M. Xavier BERTRAND les 20 et 21 juillet 2011, pour inaugurer le Centre Hospitalier de Mangot-Vulcin, est l'occasion de tous, nous mobiliser ce mercredi 20 juillet afin de faire entendre notre voix. **Nous devons lutter contre la disparition programmée du service public hospitalier, par abandon de poste de l'Etat dans sa mission régalienne.**

C'est pour toutes ces raisons que le Collectif de défense de l'Hôpital Public, appelle la population à manifester ensemble pour que l'Etat débloque les moyens nécessaires au bon fonctionnement de nos hôpitaux.

NE LES LAISSONS PAS COULER L'HOPITAL PUBLIC !

TOUS EN LUTTE, TOUS MOBILISÉS !

MERCREDI 20 JUILLET 2011

RDV 8H30 Maison des Syndicats

Fort de France le 07/07/11

COLLECTIF DE DÉFENSE DE L'HÔPITAL PUBLIC

syndicats CDMT, CGTM, CSTM, FO, UGTM, Syndicat Martiniquais des Praticiens Hospitaliers, Parlementaires, Maires, Elus des Collectivités